

## **Renouvellement du Conseil des Sages - Bilan du premier mandat - Nomination des membres pour le second mandat**

**Mme LAMY, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur** : Installé en avril 2003 pour une durée de 3 ans, le Conseil des Sages est arrivé au terme de son premier mandat. Le présent rapport a pour objet de présenter aux élus municipaux un bilan complet de l'action menée et de proposer à la validation des élus la nomination des membres amenés à accomplir le second mandat.

### **1. Rappel des principes et de la méthode qui ont présidé à sa mise en place**

#### **1.1 Le contexte**

Depuis de nombreuses années, la Ville de Besançon a initié des pratiques de débat public et des rencontres avec les Bisontins dans la proximité. Ces dernières ont préfiguré une démarche de création d'instances de démocratie participative qui a permis :

- en 1985, la création du Conseil Bisontin des Jeunes,
- en 1996, la création des Conseils de Quartiers,
- en 2003, la création du Conseil des Sages.

Le Conseil des Sages de Besançon a été créé au terme d'une année de réflexion engagée par la ville autour d'élus municipaux et de retraités dans le cadre d'une méthodologie participative.

#### **1.2 La méthodologie**

Un premier groupe de travail constitué en mars 2002 autour de Lucile LAMY, Conseillère Municipale déléguée aux Liens Intergénérationnels a eu pour mission de faire à la Municipalité des propositions d'architecture pour cette instance. Une dynamique participative s'est engagée avec les retraités bisontins autour des Rendez-Vous de l'Age dont l'organisation de la première édition avait pour objectif de recenser les attentes et les besoins d'un public jusqu'alors méconnu des politiques sociales et gérontologiques : «les jeunes retraités, actifs et solidaires».

Devant le succès de la première édition, le groupe de travail s'est enrichi de nouveaux retraités. Par ailleurs, il est apparu nécessaire de mener au travers d'une enquête qualitative une évaluation des besoins et des attentes des retraités bisontins.

Une vingtaine d'entretiens semi-directifs ont été menés qui ont permis de tirer des enseignements sur lesquels fonder la démarche :

- La rupture avec le monde du travail est vécue toujours difficilement dans les mois qui suivent l'arrêt de l'activité professionnelle. La profession antérieure, la diversité et la qualité du réseau relationnel amical, familial influent sur cette perception,
- La maîtrise des liens est nécessaire pour compenser le temps libéré. Si les jeunes retraités souhaitent rester engagés socialement dans la ville, ils aspirent néanmoins à garder prise sur la gestion de leur temps,
- Le vieillissement des immigrés est un enjeu en terme de lien social et de mémoire,
- Le besoin de transmettre est un élément constitutif de ce public,
- Le refus d'être identifié à des «vieux», caractéristique du public, se manifeste par une défiance par rapport aux politiques et aux approches gérontologiques.

Cette méthode a aussi permis de mettre en évidence les attentes des retraités, membres du groupe de travail :

- servir la collectivité,
- se sentir reconnu,
- se sentir utile,
- favoriser les liens entre les Bisontins,
- lutter contre l'incivilité,
- créer un centre du bénévolat.

Le diagnostic engagé a montré s'il en était besoin la pertinence du projet aux confins de deux enjeux : le lien social et la place des retraités dans la ville, mais aussi la nécessité de créer une instance qui réponde aux besoins de reconnaissance et d'appartenance à la ville.

### **1.3 Les phases de validation de la première assemblée**

Une double procédure de validation a donc eu pour mission à la fois de légitimer et faire reconnaître la place du Conseil des Sages dans la ville ainsi que de nommer individuellement les membres appartenant à cette instance :

- le Conseil Municipal du 20 février 2003 a adopté les principes d'architecture du Conseil des Sages, permettant ainsi de lancer l'appel à candidature,
- le Conseil Municipal du 20 mars 2003 a procédé à la nomination de ses membres et a validé la charte qui préside à l'esprit de la démarche.

Le 8 avril 2003, a été institué, dans la salle du Conseil Municipal, le premier mandat du Conseil des Sages, qui a installé ses commissions à la fin du mois.

Un groupe de travail transversal à ces commissions a élaboré une proposition de règlement intérieur, ratifiée par le Conseil Municipal du 18 décembre 2003.

## **2. Des éléments d'analyse pour organiser le renouvellement**

### **2.1 La volonté des Sages d'évaluer leur action**

Installé dans une logique de développement social, le Conseil des Sages, depuis sa création a permis à ses membres de se mobiliser autour d'enjeux sociaux locaux. Sa mission, définie dans la charte n'est pas d'être «*un lieu de représentation catégorielle des retraités et personnes âgées*», mais «*de promouvoir des réflexions, des actions pour consolider ou recréer des liens entre les générations, les cultures. En appréhendant la diversité du public, des problèmes, il est un outil au service de la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble*»

Le Conseil des Sages de Besançon repose donc sur une démarche paradoxale : initier une instance «générationnelle» pour promouvoir une approche inter-générationnelle. C'est un projet de l'entre deux :

- entre deux générations,
- entre soi et les autres.

Au terme de ce premier mandat, les Sages ont souhaité pouvoir évaluer l'impact de leur action. Un groupe Renouveau a été constitué pour poser les bases d'une démarche, co-pilotée par la Mission Evaluation du CCAS et conçue pour permettre de mieux mesurer tant quantitativement que qualitativement l'engagement des membres du Conseil des Sages ainsi que l'impact sur la ville. Elle s'appuie sur :

- la mise en évidence du temps dévolu à l'exercice du mandat,
- une démarche de diagnostic croisé s'appuyant sur des enquêtes menées auprès :
  - des Sages,
  - des élus municipaux,
  - de services ou partenaires ayant eu des contacts avec le Conseil des Sages,

visant à pointer les points forts et les marges de progrès.

## **2.2 Des points forts en lien avec la charte**

### *2.2.1 Parité et mixage social*

Le mode de désignation du Conseil des Sages a été arrêté de manière à favoriser une large représentation des Bisontins :

- 1/3 des membres sont tirés au sort parmi les membres de la précédente assemblée (en l'occurrence le groupe de travail pour le premier mandat),
- 1/3 des membres sont tirés au sort parmi les personnes âgées candidates,
- 1/3 des membres sont désignés par le Maire pour rétablir un équilibre entre les quartiers d'habitat, les catégories socio-professionnelles, l'âge, le sexe et la culture.

Le premier mandat a ainsi permis de composer une assemblée qui présente les caractéristiques suivantes (1) :

- 32 hommes et 30 femmes
- En ce qui concerne le quartier d'habitation :
  - 2 habitent le quartier de Bregille
  - 4 habitent le quartier Grette/Butte
  - 7 habitent le quartier Centre/Chapelle des Buis
  - 12 habitent le quartier Chaprais-Cras
  - 9 habitent le quartier Montrapon/Montboucons
  - 6 habitent le quartier Palente/Orchamps
  - 5 habitent le quartier Planoise/Châteaufarine
  - 5 habitent le quartier Saint-Claude/Torcols
  - 7 habitent le quartier Velotte/Saint-Ferjeux/Rosemont
  - 2 habitent le quartier Tilleroyes
  - 3 habitent le quartier Vaîtes/Clairs-Soleils
- 5 personnes se présentent comme immigrées de la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> génération,

(1) Les chiffres mentionnés font état des différentes personnes qui se sont succédé sur le présent mandat. Ils intègrent donc les membres démissionnaires et leurs remplaçants

➤ 7 personnes ont entre 60 et 64 ans, 20 personnes ont entre 65 et 69 ans, 22 personnes ont entre 70 et 74 ans et 13 personnes ont plus de 75 ans,

➤ En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles :

- 39 % des sages se présentent comme anciens «cadres ou professions intellectuelles et artistiques» (2)
- 2 % se présentent comme «professions libérales»,
- 19 % se présentent comme «professions intermédiaires»,
- 21 % se présentent comme «employés»,
- 7 % se présentent comme «ouvriers»,
- 12 % ne donnent pas de réponses.

Ces chiffres démontrent la diversité des personnes composant la première assemblée. Cette analyse permet d'objectiver la composition du Conseil des Sages et vient confronter la représentation en vigueur qui présente cette instance comme un conseil composé essentiellement de retraités de catégories sociales élevées et dont les personnes d'origine étrangère seraient absentes. Il est évident que les personnes siégeant ont eu un parcours d'intégration qui a abouti à une bonne insertion sociale.

Il convient de préciser que la collaboration entre personnes d'origines socio-culturelles diverses est plutôt vécue comme une réussite personnelle : *«j'ai appris à travailler avec des personnes de différents horizons et cultures (âge, idées, professions)»*

#### 2.2.2 Le principe de neutralité dans les débats

La charte précise que le Conseil des Sages «n'est pas un lieu de représentation politique ni des retraités et personnes âgées, ni des habitants ; de ce fait, il n'est pas un lieu de décision ou d'exécution de la politique municipale».

Par ailleurs, ses membres «sont tenus à une obligation de réserve : respecter les décisions collectives, ne pas s'immiscer dans les débats d'opinion politique, ni provoquer des polémiques qui peuvent nuire à la politique de la municipalité».

Au terme du premier mandat, les Sages estiment que ce principe a été respecté : *«Je ne pourrai pas dire à quel courant politique appartient chacun des 54 membres»*. Même si ce ne fut pas aisé, notamment dans les premiers temps du Conseil des Sages, ils soulignent les efforts partagés par tous pour faire respecter ce principe de neutralité *«pas d'affichage politique, pas de politique politicienne»*.

#### 2.2.3 Libre expression et fonctionnement démocratique

Conçu comme un groupe organisé mais sans forme institutionnelle ou associative propre, le Conseil des Sages est défini comme «un groupe de retraités, engagés individuellement, égaux, sans distinction aucune, ni hiérarchie entre eux».

Au terme du mandat, il convient de souligner qu'une des réussites réside dans la qualité des relations entre les membres qui sont qualifiées de cordiales, respectueuses, voire chaleureuses. Ces dernières sont soulignées par les Sages comme des points importants. La qualité d'écoute et le respect de la parole de l'autre sont aussi des points forts.

Il est à noter qu'une majorité de Sages disent avoir vécu une évolution pendant le mandat. Sont ainsi cités : le développement de l'écoute de l'autre, la compréhension de la vie de la cité et des enjeux politiques : *«j'ai appris qu'il est plus facile de dire que d'agir»*.

(2) Terminologie INSEE

De plus, les travaux se sont organisés entre les différentes commissions autour d'un animateur et d'un rapporteur dont la mission était de favoriser la réflexion et l'avancée des projets, de rendre compte des travaux de la commission devant l'assemblée plénière, seule instance souveraine. Délibérément, les membres du groupe de travail n'avaient pas souhaité que soient nommés de Présidents de commissions.

Par ailleurs, ils ont fixé comme règle au travers du règlement intérieur de ne pas prendre parole au titre de leur mandat dans le cadre de réunions publiques. Il semble que ce point ait été respecté, même si ce fut au prix «*d'efforts sur soi*». Le Conseil des Sages est perçu par ses membres comme «*un groupe consultatif du Conseil Municipal, qui émet des propositions et qui n'a pas la prétention d'imposer ses vues*», «*un relais efficace des Bisontins*».

#### 2.2.4 Sentiment d'utilité sociale

Le préambule de la charte précisait que les retraités ayant «des compétences, de l'expérience et du temps, ils peuvent contribuer, aux cotés des élus, des services, des associations et des habitants à l'amélioration de la qualité de la vie et du mieux vivre ensemble dans la ville».

Si leurs motivations étaient principalement de trois ordres :

- Envie de transmettre,
- Besoin de servir, d'être utile à la cité,
- Volonté d'être un citoyen engagé.

les Sages estiment, au terme du mandat :

- *avoir joué un rôle en tant que passeur d'expérience,*
- *avoir été utile et avoir servi la collectivité, en dehors d'un engagement politique,*
- *être toujours intéressé par ce concept nouveau de la démocratie participative.*

Par ailleurs, ils soulignent qu'ils se sont sentis respectés par les principaux partenaires avec lesquels ils ont été en lien au travers de projets, même s'ils auraient souhaité avoir plus de relations avec les élus municipaux. Ce fait est cependant atténué par le sentiment d'avoir contribué à créer quelque chose de nouveau dans la ville : «*Faire vivre une instance qui sort de terre n'est pas chose facile. Il faut exister avant d'être considéré. Ce sera plus facile pour la suite*».

### 2.3 Des points forts révélés par le fonctionnement

#### 2.3.1 Sentiment de reconnaissance et d'appartenance

Au terme de leur premier mandat, les Sages ont une perception inégale du sentiment de reconnaissance. Ils expriment une déception vis-à-vis de ce qu'ils vivent comme un manque de reconnaissance notamment par la Ville et ses élus, même s'ils relativisent ce point au regard de la «jeunesse» de l'instance.

Ils pensent qu'il faudra encore un peu de temps pour que le Conseil des Sages soit pleinement reconnu : «*assemblée qui semble reconnue, mais il faudra encore au moins une mandature pour qu'elle soit prise en compte et que son travail devienne crédible*». Ce qu'ils expriment là s'appuie essentiellement sur le sentiment de n'avoir pas ou peu eu de retours sur leurs propositions. Ce point est diversement marqué selon les commissions même si ces dernières ont été entendues et prises en compte par les services municipaux.

Par contre, ils se sentent reconnus par leur pairs et ont le sentiment de faire partie d'une même entité. En effet, ils se reconnaissent personnellement en tant que membre du Conseil, instance qu'ils se sont d'ailleurs complètement appropriée. Le Conseil des Sages est vécu comme l'union d'un groupe de personnes, pouvant s'apprécier, et qui partagent certaines attentes et motivations à mettre au service d'actions en direction du plus grand nombre : «*le travail en groupe pour tenter l'amélioration pour tous*»,

«admirer chez certains et certaines l'assiduité qui leur fait accomplir des miracles». Ces éléments participent du sentiment d'appartenance.

Il apparaît donc que le Conseil des Sages répond aux enjeux identifiés en terme de reconnaissance et d'appartenance, la perception de la reconnaissance étant un point sur lequel des progrès restent possibles.

### 2.3.2 Engagement

Etre membre du Conseil des Sages est une forme d'engagement, souvent en continuité avec d'autres engagements antérieurs. Le mandat de Sages a été pris très au sérieux par celles et ceux qui ont souhaité s'engager dans le but d'améliorer le quotidien des habitants. *«Là où il y a des besoins non satisfaits, le citoyen doit intervenir», «pour défendre et améliorer la vie quotidienne des habitants de Besançon».*

Il convient de noter qu'une évaluation du temps de l'engagement a été menée par ailleurs, qui donne des résultats intéressants en matière de temps passé au service du mandat. A ainsi été comptabilisé l'ensemble des présences aux diverses réunions et travaux menés au titre de l'appartenance au Conseil des Sages. Il en ressort que 12 586 heures ont été offertes ainsi à la ville, ce qui représente au terme du mandat 234 heures par Sage (base de 54 membres). Rapporté sur la base de 10 mois, on arrive à une moyenne mensuelle de 9 heures par Sage, qui cache des disparités entre les personnes. Le nombre maximum d'heures passé par un Sage à l'exercice de son mandat est de 482. Globalement, ces chiffres rejoignent l'estimation personnelle faite par les Sages de ce «temps citoyen consacré à la ville» qu'ils chiffrent entre 2 et 3 demi-journées par mois.

### 2.3.3 Estime de soi

L'estime de soi repose à la fois sur le regard que portent les autres sur soi, mais aussi sur le regard que l'on porte sur soi-même. Etre membre du Conseil des Sages semble influencer sur le regard que les Sages portent sur eux-mêmes. Le fait d'être regardé, écouté en tant que Sage dans une société qui ne sait pas poser un regard positif et valorisant sur les personnes vieillissantes est facteur d'estime de soi.

Le Conseil des Sages en ce sens, contribue au changement de regard sur les phénomènes de l'âge et du vieillissement en mettant en valeur la capacité de mobilisation et d'engagement d'une classe d'âge au service de l'intérêt collectif. En ce sens, il peut participer au renforcement du sentiment d'estime de soi : *«cela m'a apporté le sentiment de ne pas être inutile», «il y a une place pour chacun et elle est à rechercher».*

### 2.3.4 Expérimentation de méthodes favorisant des dynamiques participatives et l'émergence de nouveaux enjeux thématiques

Dès le lancement du Conseil des Sages, il a semblé important d'accompagner chaque commission dans l'élaboration d'un diagnostic visant tout d'abord à mieux cerner la thématique traitée. Cette méthode permettait notamment d'objectiver les enjeux et favorisait la prise de distance par rapport à des avis personnels sur le sujet. Ainsi, chaque commission a été accompagnée en complément de la Mission Inter-âges du CCAS par la supervision de la mission Evaluation dans la création d'outils d'analyse et dans l'exploitation des résultats collectés :

➤ La commission «Mémoire et transmission» a souhaité vérifier auprès de 15 structures d'accueil, si ces dernières, qu'elles s'adressent aux jeunes ou aux anciens, se reconnaissent une mission ou un rôle dans la transmission des mémoires,

➤ La commission «exister et agir hors du travail» a voulu vérifier au travers d'une enquête croisée entre des associations et des bénévoles le bien-fondé de la création d'un centre du bénévolat,

➤ La commission «mieux vivre dans la ville» s'est quant à elle intéressée aux services, prestations souhaitées par les Bisontins dans leur quartier pour leur faciliter la vie quotidienne au travers une enquête «flash» auprès de 199 Bisontins de tous âges et de tous quartiers,

➤ La commission «se déplacer et stationner avec civisme» a mené des investigations sur l'organisation des transports et des déplacements dans la ville.

Il convient de noter que deux commissions ayant établi des diagnostics complets et objectifs ont pu faire émerger des enjeux importants comme la place des vieux immigrés dans la ville ou le besoin d'accompagnement vers les associations pour les bénévoles potentiels. Ces deux commissions ont pu promouvoir des actions nouvelles en partenariat et avec le soutien de services municipaux dans le cadre de la création de l'association «Espace Bénévolat/Besançon-Franche-Comté», ou des partenaires extérieurs comme l'ADDSEA ou la SONACOTRA pour la réalisation du livre «D'une rive à l'autre».

Si ces méthodes d'enquêtes et de démarche projet n'ont rien de nouveau, ce qui a été initié en est l'usage par des citoyens préalablement formés et accompagnés dans l'appropriation et l'utilisation des outils.

## **2.4 Des points sur lesquels porter une attention pour construire la démocratie participative**

### *2.4.1 Les relations avec les élus*

A la question : «Quelles relations avec les élus ?», la majorité des réponses qualifie ces relations de bonnes à excellentes, même si les Sages déplorent le peu de contacts avec des élus. Néanmoins, les élus avec lesquels les Sages sont rentrés en contacts sont perçus comme attentifs, à l'écoute, ayant fait preuve de considération et montré de l'intérêt pour le Conseil des Sages. Il est à noter que les Sages pensent, à l'issue du mandat qu'ils n'ont pas assez sollicité les élus ou rendu compte de leurs actions à ceux qu'ils avaient rencontrés et qui les ont aidés à clarifier leur approche. Ils souhaitent attirer l'attention des suivants sur ce point.

### *2.4.2 Les relations avec les services*

Les Sages ont isolé ce qui relève des relations avec la Mission Inter-âges qui a pour objet notamment d'accompagner et de soutenir leurs travaux. Ces relations ainsi que celles avec le CCAS sont perçues comme bonnes, cordiales, efficaces.

Les relations avec les autres services sont qualifiées comme peu nombreuses voire insuffisantes. Néanmoins les Sages souhaitent mieux connaître les attributions des différents services municipaux et font sur ce point différentes propositions pour le prochain mandat visant à mieux organiser ces relations.

## **3. Des préconisations pour conforter l'action du Conseil des Sages**

En partant de ces éléments d'évaluation, le groupe renouvellement pointe à la fois une expérimentation très positive ayant permis de donner corps à cette instance, et la nécessité tant d'une meilleure définition des compétences du Conseil des Sages que de la mise en place de procédures préétablies pour organiser les liens et les transmissions avec les élus et les services.

Ces préconisations se résument aux points principaux suivants :

➤ Le Conseil des Sages dans son rôle citoyen :

- engager une réflexion sur le sens de la démocratie participative.
- faire reconnaître la capacité d'expertise d'usage des habitants,

- redéfinir de nouvelles thématiques pour les futures commissions en s'articulant autour des enjeux du futur et des orientations de la ville définies dans la démarche Besançon 2020 et dans le cadre de l'Agenda 21.

➤ Le Conseil des Sages dans son mode d'organisation :

- recentrer le champ de compétence du Conseil des Sages autour des enjeux de la question sociale. Le Conseil des Sages souhaite pouvoir « intervenir sur l'ensemble des domaines sur lesquels il est interpellé à partir du moment où les réponses possibles peuvent avoir une répercussion sur la vie des Bisontins ». Ce point devra être retravaillé pour figurer dans le règlement intérieur.

- organiser en début de mandat un module de formation sur l'organisation politique et administrative de la ville,

- organiser un module de formation spécifique pour les animateurs et les rapporteurs,

- construire un échéancier dès septembre pour planifier les différentes réunions plénières et l'organisation des Rendez-Vous de l'Age,

- faire connaître et valoriser ses travaux.

➤ Le Conseil des Sages comme vecteur de changement de l'organisation :

- élaborer des procédures de transmission avec les élus et avec les services

- favoriser l'accès aux dossiers techniques existants sur les thématiques travaillées dans les différentes commissions.

#### 4. Les échéances pour configurer le second mandat

En conséquence, le renouvellement a été calé selon un échéancier s'étalant entre juin et octobre 2006 selon l'agenda suivant et prévoit l'organisation de modules de formations dès l'installation de l'instance.

#### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES SAGES - RETRO-PLANNING

Juin	Appel à candidature dans BVV + Dossier thématique
14 juillet	Date limite pour les appels à candidature
2 août	Tirage au sort des deux premiers tiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1/3 des membres de la précédente assemblée</li> <li>■ 1/3 des membres ayant répondu à l'appel à candidature</li> </ul>
Début septembre	Proposition au Maire d'une liste de personnes candidates pour mixer les membres en vue de rétablir un équilibre entre les sexes, les quartiers, les catégories socio-professionnelles
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation du bilan du premier mandat du Conseil des Sages en CM</li> <li>➤ Nomination des membres du Conseil des Sages par le Conseil Municipal</li> </ul>
Début Octobre	Installation du Conseil des Sages
Fin octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Installation des commissions</li> <li>➤ modules de formation du Conseil des Sages</li> <li>➤ rencontre avec les membres précédents du Conseil des Sages</li> </ul>
21 novembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation des 5èmes RVA</li> <li>➤ Présentation des nouveaux Sages à l'assemblée.</li> </ul>

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan et à procéder à la nomination des membres :

Mme ANGUENOT Raymonde	M. GENEST Jean-Louis
M. AZELVANDRE Yves	Mme GRUNENBER Thérèse
M. BARTIER Victor	M. GUINCHARD Jean-Claude
M. BECCEGATO Romain	M. HACIANE Mustapha
M. BERTHOD Jean-Marie	Mme HUMBERT Jacqueline
M. BESSOT Guy	M. JAVEL Henry
M. BILLOD-MOREL Yves	M. KAMMERER Gérard
M. BONDY Pierre	M. KELLER Jean-Marie
M. CALAIS Yves	M. KIRBJIDJIAN Georges
Mme CAMPBELL Edith	M. LADNER Georges
Mme CARETTE Jacqueline	M. LAMY Alain
Mme CHENET Chantal	Mme LIGNEY Andrée
Mme CHENU Annie	Mme LOICHOT Suzanne
M. CHEVALIER Georges	Mme LORIMIER Colette
Mme CONRY Janine	Mme MADER Nicole
Mme CRUGEON Jeanne	M. MILLET Denis
M. DARD Robert	M. MONIER Jean-Pierre
Mme DARTEVELLE Noëlle	M. MOUGEY Daniel
M. DEBRAND Michel	M. PERROT Jean-Lou
M. DEPARDIEU Alain	M. POINTURIER Christian
M. DONZE Fédor	Mme SCHULLER- HABERER Monique-Anne
Mme DUCOMMUN Suzanne	Mme TAVANT Yvette
Mme EGERMANN Nicole	Mme TONDRE BOILLOT Thérèse
M. FIOUX Jean-Claude	M. VALCHER Antoine
M. FOLTETE Daniel	Mme VIEILLE-MARCHISET Marguerite
M. FUMEY Jean	Mme VILAINE Jacqueline
M. GANTNER Jean-Paul	Mme VINCENT Nicole

Suppléante : Mme SAILLARD Ginette

**«M. LE MAIRE :** Tout d'abord je voudrais saluer et remercier avec beaucoup de respect et beaucoup d'amitié le conseil sortant, surtout celles et ceux qui ne vont pas se re-présenter ou qui n'ont pas gagné au tirage au sort. C'est l'occasion pour moi de dire combien nous pouvons être satisfaits de la contribution du Conseil des Sages à la réflexion et à l'action publique en général. Vous les connaissez, pour la plupart ce sont des gens motivés qui sont très désintéressés, ils n'attendent pas d'honneur, ils n'ont pas envie d'être sur une liste municipale, c'est l'intérêt général qui les guide. C'est aussi, et nous tous y sommes attachés, l'harmonie entre les générations et à ce titre, c'est exemplaire. Les travaux de toute l'année dans les commissions, la part qu'ils ont prise aussi par exemple dans les Rendez-vous de l'Age, tout ceci est tout à fait remarquable comme est remarquable leur contribution au projet Besançon 2020 que nous vous proposerons bientôt et qui aboutit à une certaine prise de hauteur, un recul, une richesse aussi, beaucoup d'imagination. C'est aussi le moment de souligner les vertus de la démocratie participative, la concertation, même si ce n'est pas toujours facile, même s'il y a des écueils, même si la démocratie participative n'est pas un grand fleuve tranquille. Vous avez vu certainement que le magazine «Ça m'intéresse» a salué Besançon comme l'une des 20 villes de France promises à un bel avenir. Comme disait un quotidien régional, c'est vrai qu'on est content quand les résultats sont bons, et qu'on l'est moins quand ils sont moins intéressants. En l'occurrence là nous sommes satisfaits et je crois que l'étude du Cabinet URBIVALOR a justement pris en compte, avec d'autres éléments, la place des handicapés dans la ville. Donc démocratie participative, exercice difficile mais exercice nécessaire et on sait bien que désormais on ne peut plus diriger une collectivité, spécialement une ville avec le degré de proximité qu'il y a entre une équipe municipale et les habitants sans effectivement qu'il y ait cette réflexion et cette participation des habitants qui décident de s'engager, de nous éclairer. Ensuite bien entendu, ce sont aux élus de prendre les décisions. Donc à ce titre le travail du Conseil des Sages a été particulièrement utile et je voudrais en votre nom, il y en a un certain nombre qui sont ici, rendre hommage à chacun de ces membres pour le travail bénévole qu'ils ont fait. Certains vont quitter le Conseil des Sages, ont d'autres engagements associatifs ou familiaux. A tous ceux qui vont venir, aux nouveaux, je leur dis ma confiance et l'espoir que nous formons pour qu'il y ait un travail qui soit aussi fructueux que lors du précédent Conseil des Sages. Je passe la parole quelques instants à Lucille pour faire ce bilan, Lucille que je remercie d'animer avec l'ensemble de son équipe toutes ces réflexions parce qu'au démarrage il y avait quand même beaucoup d'interrogations, beaucoup de questionnement et je crois qu'au fur et à mesure des réunions, tout cela s'est dissipé et qu'il y a eu vraiment, je le répète, un excellent travail de fait. Donc Lucille je te passe la parole.

**Mme Lucille LAMY :** Merci Monsieur le Maire. Quelques mots sur le rapport qui vous a été transmis. Ce rapport est destiné à vous montrer, s'il en est encore besoin, que la création d'un Conseil des Sages en 2003 avait toute sa pertinence et que cette forme d'implication du citoyen répond bien à un véritable enjeu démocratique. Ce rapport vous rappelle la jeunesse de ce conseil, les principes qui l'ont guidé, la méthode utilisée, les travaux réalisés et surtout vous permet d'en mesurer le bilan avant le nouveau mandat. Rappelez-vous, vous aviez validé en mars 2003 la charte qui définissait l'esprit qui animait le fonctionnement du Conseil des Sages durant ces trois ans, aussi bien dans la représentativité, la qualité des débats, la libre expression et surtout le sentiment d'utilité sociale. Les membres de ce Conseil se sont fortement engagés avec tout leur dynamisme, leur persévérance et leur volonté d'être au service de tous dans la ville, sans compter leur temps. Ils ont été accompagnés dans leur démarche par des techniciens qui ont su leur apporter la méthodologie nécessaire à l'élaboration de diagnostics, d'enjeux et d'actions.

Au cours de ce premier mandat, ils ont mis en évidence le rôle prépondérant de la mémoire et de la transmission autour de l'histoire horlogère de Besançon, la nécessité de valoriser davantage le Musée de la Résistance et de la Déportation, de la libération de la parole autour des mémoires d'immigration. Ils ont mis en évidence aussi l'importance du bénévolat et de son organisation, avec la création d'espaces bénévolat et la participation à des réflexions sur l'accompagnement des personnes les plus isolées. Ils ont mis en évidence aussi la recherche de moyens permettant d'adapter les services à la population dans les années à venir, dans l'habitat, dans les services de proximité et dans les déplacements. Et ils ont toujours répondu présents quand ils étaient sollicités dans des événements, pour des réflexions, et comme le disait M. le Maire tout à l'heure, dans la réflexion sur Besançon 2020.

Bien sûr, l'évaluation de ce premier mandat révèle quelques imperfections dues à une certaine expérimentation. On relève aussi bien auprès des membres du Conseil des Sages que des élus et des services, des manques dans les relations et les échanges qui ont entraîné une méconnaissance réciproque et laissent entrevoir des marges de progrès. Ces éléments de bilan permettent donc d'envisager pour le nouveau mandat un mode d'organisation du travail plus efficace autour de la formation, du calendrier, de la communication, une meilleure définition de ses compétences autour des enjeux de la question sociale, une amélioration des procédures dans les relations avec les élus et les services. Il nous laisse surtout entrevoir un Conseil des Sages qui reflète réellement la capacité d'expertise des habitants et de l'engagement nécessaire des citoyens.

Donc pour ce nouveau mandat, je sou mets à votre validation la liste jointe au rapport dont je vous rappelle la désignation : 1/3 des membres est issu du premier conseil, par tirage au sort...

**M. LE MAIRE** : Pour assurer la continuité.

**Mme Lucille LAMY** : ... 1/3 tiré au sort après appel à candidatures qui s'est fait par lettre adressée aux participants des derniers Rendez-vous de l'Age et par appel dans BVV de juin et 1/3 désigné par le Maire parmi les candidatures déclarées afin de rétablir la représentativité hommes-femmes, la représentation des quartiers, des âges, des catégories socio-professionnelles. Je vous remercie de votre attention.

**M. LE MAIRE** : Merci Lucille, merci encore pour ce travail.

**M. Jean ROSSELOT** : Monsieur le Maire, je veux m'associer aux remerciements et souligner la contribution très forte que le Conseil a apporté à la vie collective. En particulier, vous l'avez déjà dit mais je le répète, j'ai pu le mesurer moi-même, à travers les 4 grands exercices de prospective qu'ont constitué les rencontres Besançon 2020, comme quoi l'expérience est garante d'une bonne projection sur l'avenir, on a été impressionné par les interventions, les idées, les propositions du Conseil des Sages.

**M. LE MAIRE** : Je te remercie Jean. Je suis d'autant plus satisfait qu'au début on peut avoir c'est vrai des interrogations sur ce qu'on a mis en place mais je crois qu'ensemble nous avons constaté que ça s'était bien passé, donc je suis heureux que vous puissiez vous associer à cet hommage».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte du bilan du premier mandat du Conseil des Sages et décide de nommer les personnes désignées ci-avant comme nouveaux membres du Conseil Municipal.

*Récépissé préfectoral du 21 septembre 2006.*